



Saison 2019

Fiche programme de la sortie ski de montagne n° **19-S069**
Haute Tarentaise
Du 15 au 18 mars 2019 inclus, soit 4 jours

Accord préalable pour l'inscription : **Oui** - Téléphoner à Erick HERBIN.
Nombre maximal de participants (si contrainte particulière) : 4 + 2 encadrants

1. Noms et coordonnées du ou des organisateurs

Christian MACOCCO (06 87 82 07 83)

Erick HERBIN (06 10 68 80 54)

Mail : voir la rubrique Kifaikoi du site du club <http://www.clubalpin-idf.com>

2. Programme prévisionnel

	montée	descente
Val d'Isère -Grand Pré /Pointe de la Sana /Refuge de la Femma	1100 m	1100 m
Refuge de la Femma / Pointes du Châtelard	1200 m	1150 m
Refuge de la Femma / Grand Roc Noir	1500 m	1500 m
Refuge de la Femma Pointe de Mean Martin / Val d'Isère	1000 m	1480 m


Nota: Ces renseignements sont donnés à titre indicatif ; l'organisateur est susceptible de modifier le programme, voire d'interrompre la sortie selon les conditions nivo-météorologiques rencontrées sur le terrain.

Cartes IGN 1/25 000 n°3633 ET – « Tignes ; Val d'Isère »

Topos « Ski de Randonnée – Savoie » E.CABAU - courses 101/102/103 pages 240 à 245
et 133 pages 294-295

3. Caractéristiques de la course programmée

Niveau (explications dans NEIGES)

Cotation	Difficulté alpine	AD
	Conduite de course	
Type de course	Courses en Traversées	
Dénivelé journalier maximal prévu	1600 m max	
Rythme d'ascension exigé	environ 350 m/h	

3.1 Particularités (cf. détails supplémentaires §7)

3.2 Conditions d'hébergement

refuge

3.3 Participation aux frais de déplacement

A partager (environ 120 € x pers)

Frais prévisionnels supplémentaires sur place

Environ 220 € x pers

3.4 Arrhes

Au cas où des arrhes auraient dû être versées par le CAF pour cette course, leur montant individuel serait réclamé aux participants en cas de détournement, ou retenu en cas d'annulation.

Arrhes versées : Non

Retour à Paris le 18 mars 2019 soir.

5. Equipement individuel

5.1 *Matériel indispensable pour toutes les sorties : voir NEIGES*

Nota : **L'ARVA, la pelle et la sonde sont absolument obligatoires.**

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre une collective, si celui-ci ne dispose Pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange)

5.2 Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Pelle, sonde, crampons, piolet, lampe frontale

5.3 *Nourriture à emporter* : vivres de course pour 4 jours

5.4 *Documents administratifs nécessaires* : Carte CAF, CI/passeport

6. Réunion préparatoire

Contactez les organisateurs **par téléphone 2-3 jours avant le départ.**

Nota : Aucun inscrit dérogeant à cette règle ne sera autorisé à participer à la collective.

7. Détails supplémentaires / Description de la course